

# Partie 1

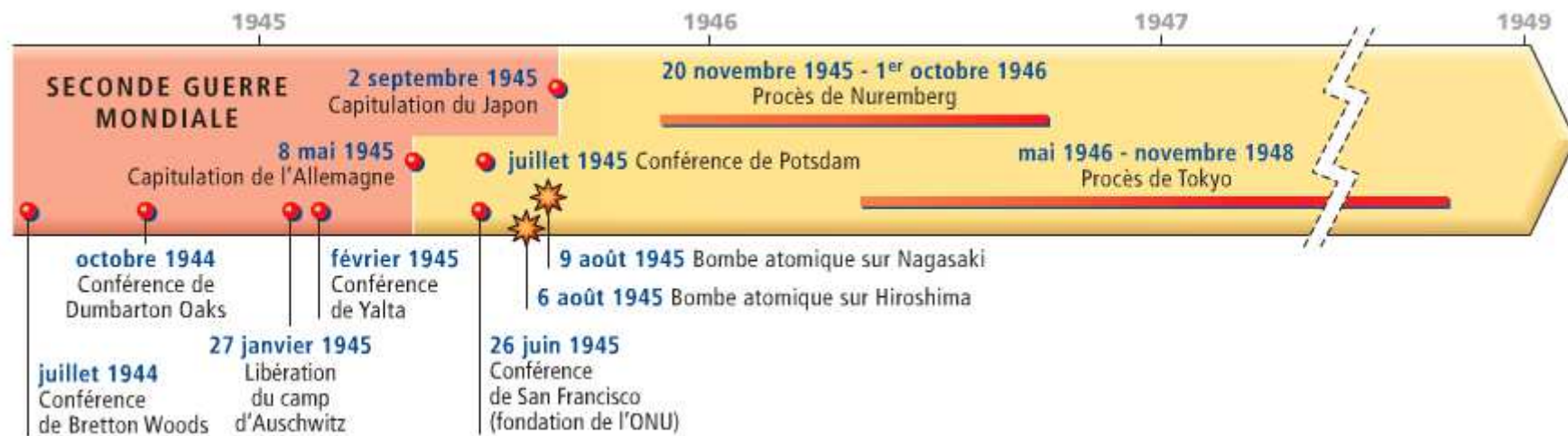
L'immédiat après-guerre  
(1945-1949) et les mémoires  
de la Seconde Guerre mondiale

# Chapitre 1

## Bilan et conséquences de la Seconde Guerre mondiale

On ne peut pas fixer la fin de la guerre à une date précise. Il s'agit plutôt d'un long processus. En 1945, le monde se retrouve devant un vrai désastre matériel et humain. Il est confronté aux destructions massives et à des crimes sans précédent, dont l'horreur est inconcevable. Ce choc fait naître dans le monde entier le désir d'empêcher une nouvelle guerre et de rebâtir un nouvel ordre international. La guerre a en outre provoqué de profonds bouleversements, dans les consciences comme dans les rapports de force internationaux.

- ▶ Dans quels domaines l'année 1945 marque-t-elle un tournant ? Où remarque-t-on en revanche une continuité ?
- ▶ L'expérience radicale de la guerre totale a-t-elle permis de poser les bases d'un monde meilleur ?





1

### **En 1945, l'homme s'autodétruit...**

Les conséquences apocalyptiques du bombardement d'Hiroshima marquent l'entrée dans l'ère atomique. Les ruines de la chambre de commerce et d'industrie d'Hiroshima témoignent encore aujourd'hui de l'ampleur de cette tragédie.



**... et s'efforce de garantir la paix**

Quelques semaines avant la destruction d'Hiroshima, la Charte des Nations unies a été adoptée à la conférence de San Francisco. Un autre monde est-il possible ?





### 1. Les belligérants le 8 mai 1945

- Camp des vainqueurs
- Puissances de l'Axe vaincues
- Alliés de l'Axe ou pays occupés par le Japon ayant rejoint les Alliés
- États neutres

### 2. Le nouvel ordre mondial

- États fondateurs de l'ONU
- Membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU
- Conférences interalliées



Frontières :	Territoires annexés par :	Occupation militaire :	Déplacements de populations consécutifs à la guerre :
— en 1945	■ la Pologne	■ de l'Allemagne	□ → Allemands
- - - en 1937	■ l'URSS	■ de l'Autriche	□ → Polonais
▬ Ligne Curzon	■ la Yougoslavie	⊕ Occupation quadripartite (villes)	□ → Russes
▬ Ligne Oder-Neisse	■ la Bulgarie	⚓ Conférences interalliées	→ Autres peuples
■ États neutres au 4 février 1945	■ la Grèce		

# 1. Bilan de la Seconde Guerre mondiale

*Quels dommages matériels et moraux la guerre a-t-elle provoqués ?*

## Un désastre humain

Vue la mobilisation colossale des ressources matérielles et des hommes, la Seconde Guerre mondiale mérite, plus encore que la Première, le qualificatif de guerre « totale ».

Le nombre des victimes est trois à six fois plus élevé qu'en 1918. D'après les estimations, environ 55 millions de personnes ont trouvé la mort dans ce conflit : ce chiffre inclut les pertes militaires, ainsi que les victimes civiles des bombardements et des persécutions nazies. Le déplacement vers l'ouest des frontières polonaises et russes a obligé 22 millions de personnes, expulsées et déplacées, à quitter leurs terres.

De nombreux hommes ne sont pas revenus de la guerre, ce qui a entraîné une chute du taux de natalité et l'émergence d'une « génération sans père ».

En libérant les camps de concentration, les Alliés découvrent des crimes d'une barbarie effroyable : l'extermination de près de 6 millions de juifs (selon les calculs récents de l'Holocaust Memorial Museum, Washington), de 300 000 Tsiganes et de plus de 3 millions de prisonniers de guerre soviétiques, de plusieurs centaines de milliers de déportés politiques et de résistants, ou d'être humains jugés indignes de vivre par les nazis, « asociaux », handicapés ou homosexuels. Ce violent traumatisme moral conduit à définir la notion nouvelle de « crime contre l'humanité ». C'est sur cette base que les tribunaux internationaux de Nuremberg et de Tokyo jugent les responsables nazis et nippons.

► **Crime contre l'humanité** : nouveau chef d'accusation défini lors du procès de Nuremberg (nov. 1945-oct. 1946) comme étant « l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout autre acte inhumain inspirés par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux et organisés en exécution d'un plan concerté à l'encontre d'un groupe de population civile » (voir dossier pp. 20-21).



## **La naissance de l'ère atomique**

L'utilisation des premières bombes atomiques par les États-Unis sur les villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki (6 et 9 août 1945) constitue un événement lourd de conséquences. Employées, selon la version officielle, pour écourter la guerre, ces bombes font environ 130 000 victimes en l'espace de quelques instants, puis tuent environ 200 000 personnes à la suite des effets des radiations, qui se ressentent encore de nos jours. La capitulation du Japon imposait-elle le recours à l'arme nucléaire ? Ou bien les États-Unis cherchaient-ils une occasion de tester la capacité de destruction d'une nouvelle arme dont la mise au point avait été coûteuse ? Ils souhaitent peut-être aussi prouver leur supériorité vis-à-vis de l'URSS.

La bombe atomique déclenche, en tout cas, une prise de conscience de l'humanité, capable désormais de s'autodétruire, et accroît le besoin d'instituer des mécanismes de contrôle efficaces.

La possession de la bombe atomique renforce encore davantage la puissance militaire américaine. Les États-Unis, qui ont livré des armes aux Alliés pendant la guerre, n'enregistrent que des pertes relativement faibles par rapport à l'Europe et disposent également d'une nette prépondérance dans le domaine économique.

## **Destruction et reconstruction**

De nombreuses villes ainsi que les infrastructures en Europe ont subi des dégâts considérables en raison des bombardements. C'est principalement aux immenses efforts de la population civile, et avant tout des femmes, qu'on doit le déblaiement des rues.

Ces villes ont été rarement reconstruites à l'identique. Dans les métropoles bâties au temps de la révolution industrielle, la reconstruction donne l'occasion de promouvoir une architecture mieux adaptée à la vie moderne et de mettre en œuvre des conceptions qui remontent à l'avant-guerre. Les urbanistes sont confrontés à un dilemme, écartelés entre les contraintes de coût et les considérations esthétiques. Un nouveau matériau de construction, le béton, paraît leur offrir le moyen d'aboutir au meilleur compromis. Après la reconstruction, il arrive ainsi que les habitants ne reconnaissent plus « leur » ville et aujourd'hui encore, l'architecture de l'après-guerre suscite des avis partagés.



## 2 « Plus jamais ça ! »

Affiche diffusée en 1945 pour rappeler les souffrances des déportés politiques.

## 3 Les victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Pays	Militaires	Civils	En % de la population de 1939	Victimes juives
Pologne	300 000	5 700 000	18 %	3 000 000
URSS	8 600 000	16 000 000	14 %	650 000
Yougoslavie	300 000	1 200 000	10,6 %	60 000
Allemagne	4 000 000	2 000 000	8 %	120 000
Grèce	74 000	390 000	7 %	60 000
Japon	1 950 000	680 000	4,5 %	—
France	290 000	290 000	1,5 %	75 000
Italie	280 000	160 000	1,2 %	7 500
Royaume-Uni	270 000	115 000	1 %	—
États-Unis	300 000	—	0,2 %	—
Chine	1 500 000	?	?	—

Source : L'État du monde en 1945, La Découverte, 1994.

Les chiffres reposent sur des estimations.



4

## Les effets de la guerre

*La philosophe Hannah Arendt, qui a quitté l'Allemagne et émigré en 1933, tient les propos suivant dans la revue américaine Commentary en 1950.*

En moins de six ans, l'Allemagne détruisit les structures morales du monde occidental, et cela à travers des crimes que nul n'aurait cru possibles ; les vainqueurs, eux, réduisirent en cendres les hauts lieux d'une histoire allemande vieille de plusieurs milliers d'années. C'est alors qu'affluèrent dans le pays ravagé [...] des millions de personnes venues des territoires de l'Est, des Balkans et d'Europe de l'Est. Ce flot humain ajouta au tableau catastrophique habituel des traits spécifiquement modernes tels que la perte de la patrie, le déracinement social et l'absence de droits politiques. [...]

Le spectacle qu'offrent les villes détruites en Allemagne et la découverte de l'existence des camps de concentration et d'extermination ont projeté une ombre immense sur une Europe endeuillée. Ces deux traumatismes expliquent pourquoi les souvenirs de la dernière guerre, particulièrement douloureux, sont profondément ancrés dans notre mémoire et pourquoi la crainte de guerres futures est en train de prendre forme.

Hannah Arendt « Besuch in Deutschland (visite en Allemagne) », in P. Süß, *Befreiung und Zusammenbruch*, Munich, 2005.



5

## Le Havre détruit en 1945 et Le Havre en 2005

En juillet 2005, la ville a été inscrite au Patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. C'est un exemple remarquable de l'architecture et de l'urbanisme de l'après-guerre, fondés sur l'utilisation du béton.



## 2. Un nouveau monde ?

*Quelles sont les conséquences de la Seconde Guerre mondiale sur la politique internationale ?*

### **Le combat contre le nazisme : un objectif commun**

Dès 1941, le Premier ministre britannique Winston Churchill et le président américain Franklin D. Roosevelt se sont mis d'accord pour combattre ensemble le Reich allemand. Dans la charte de l'Atlantique rédigée le 14 août 1941, ils jettent les bases d'un ordre international qui doit reposer sur le droit à l'autodétermination pour tous les peuples, le libre choix de la forme de leur gouvernement, la renonciation à toute acquisition territoriale et la coopération économique internationale.

Après l'invasion de l'URSS par l'Allemagne hitlérienne en juin 1941, et malgré leur méfiance à l'égard du communisme, les deux hommes forment avec Staline la Grande Alliance, ou coalition « anti-Hitler », pour contraindre l'Allemagne à la capitulation sans conditions. Staline a, de son côté, accepté cette alliance afin de pouvoir bénéficier de l'aide financière des États-Unis.

## Les conférences interalliées

Après la conférence de Téhéran (28 novembre-1<sup>er</sup> décembre 1943) consacrée au sort de l'Allemagne et à la réorganisation du continent européen, les « Trois Grands » (Churchill, Roosevelt et Staline) établissent les futures frontières de l'Europe libérée à la conférence de Yalta (4-11 février 1945). Il y est prévu que les problèmes économiques et politiques soient réglés selon les « principes démocratiques ».

Staline souhaite agrandir le territoire de l'Union soviétique aux dépens de la Pologne ; la **ligne Curzon** devient ainsi la nouvelle frontière à l'est ; en dédommagement, la Pologne doit recevoir des territoires allemands jusqu'à la **ligne Oder-Neisse**. Churchill et Roosevelt n'acceptent ce projet qu'avec réserve, mais dès avant la conférence de Potsdam (17 juillet-2 août 1945), Staline procède au redécoupage territorial. Grâce à son influence croissante en Europe de l'Est, l'Union soviétique apparaît ainsi comme une deuxième superpuissance pouvant faire jeu égal avec les États-Unis.

Les pertes très lourdes subies par les pays européens les ont affaiblis. Les troubles qui se produisent dans certaines colonies amorcent le processus de décolonisation, ce qui diminue le prestige de la France et du Royaume-Uni sur la scène internationale. Yalta n'a pas été un partage du monde mais a consacré le rôle prépondérant que les deux superpuissances, États-Unis et URSS, exercent dorénavant sur la scène politique mondiale.

- ▶ **Ligne Curzon** : frontière entre la Pologne et l'Union soviétique, proposée en 1920 par le ministre britannique des Affaires étrangères, Lord Curzon.
- ▶ **Ligne Oder-Neisse** : frontière germano-polonaise, fixée provisoirement par les accords de Potsdam et reconnue comme frontière définitive depuis 1990.



### 1 Les « Trois Grands »

Churchill, Roosevelt et Staline à la conférence de Yalta (11 février 1945).

## Vers un monde meilleur ?

L'hégémonie américaine résulte à la fois de la supériorité militaire acquise par les États-Unis, seuls détenteurs de l'arme nucléaire, et de la puissance de leur économie.

Durant l'été 1944, la conférence de Bretton Woods sur la réforme du système monétaire donne naissance à deux organismes : la **BIRD**, ou Banque mondiale, et le **Fonds monétaire international** (FMI), auquel les États-Unis apportent la contribution financière la plus importante. Ces institutions sont destinées à accélérer la reconstruction économique, à garantir la prospérité, et à maintenir l'équilibre monétaire afin d'éviter les désordres économiques de l'entre-deux-guerres.

Parallèlement aux initiatives économiques destinées à préparer le retour à la paix, une nouvelle institution est créée pour garantir la sécurité internationale. L'idéal d'un monde uni (« *one world* »), défendu par Roosevelt, trouve son aboutissement dans la fondation de l'ONU, préparée lors d'une conférence tenue à Dumbarton Oaks d'août à octobre 1944. Le 26 juin 1945, cinquante et un États signent la Charte des Nations unies.

► **BIRD** (Banque internationale pour la reconstruction et le développement) : aussi appelée « Banque mondiale », elle est créée en 1944, installée à Washington. Elle est chargée de financer la reconstruction des pays ruinés par la guerre et d'aider les pays en développement.

► **FMI** (Fonds monétaire international) : créé en 1944, installé à Washington, il est chargé d'assurer la stabilité monétaire et financière du monde et éventuellement d'aider les États connaissant des difficultés financières. Le Fonds est constitué par les versements effectués en or et en devises par les États membres, proportionnellement à leur richesse.



2

## L'évolution de la politique internationale

*Réflexions de Willy Brandt, social-démocrate, futur chancelier de la RFA de 1969 à 1974, sur le rôle de la démocratie dans la politique internationale en février 1945.*

Les exigences fondamentales de la démocratie, identiques à celles de la raison, sont à nouveau à l'ordre du jour. Il s'agit en effet d'empêcher une Troisième Guerre mondiale et de régler les conflits entre les États par une procédure de conciliation ; il s'agit de sécurité, de confiance et d'organiser rationnellement la politique internationale.

Mais quelles sont les possibilités dont nous disposons pour mettre en pratique ces exigences ? En répondant à cette question, nous devons d'abord insister sur le fait que les hommes qui souhaitent mener cette politique vont se trouver confrontés à des conditions complètement différentes de celles d'avant. En 1919, on pouvait établir une certaine continuité par rapport à la situation de 1914. En 1945, impossible de retourner vers le monde de 1939. La politique et l'économie, l'état moral des populations, les rapports de force internationaux et intercontinentaux : tout a connu des bouleversements considérables. Dans un monde à ce point disloqué, ce n'est pas une question de frontière en particulier, ni même le destin provisoire d'un peuple en particulier qui doivent servir de modèle pour l'engagement ou non du monde sur une voie raisonnable et démocratique. Nous sommes confrontés à des choses essentielles. Devant ces choses essentielles, les exigences fondamentales de la démocratie sont parfaitement justifiées.

Willy Brandt, *Exigences et possibilités de la démocratie*,  
4 février 1945 in *Berliner Ausgabe*, Bonn, 2000.



3

### Les défis de la paix

On peut lire sur le tiroir « Seconde Guerre mondiale. Travail en cours » ; et sur les ailes de l'ange : « paix perpétuelle ». Caricature américaine de juillet 1945.



#### 4

#### La responsabilité des vainqueurs

*Discours de Molotov, vice-président du Comité d'État à la Défense de l'Union soviétique, à la conférence de San Francisco, le 25 avril 1945.*

L'Union soviétique, qui a sauvé la civilisation européenne du fascisme au prix de sanglantes batailles, rappelle maintenant à bon droit aux gouvernements leur responsabilité dans l'avenir des peuples épris de paix après la fin de la guerre.

[...] On ne peut pas affirmer que le désir d'empêcher cette guerre n'ait pas existé, mais il a été clairement prouvé que les gouvernements qui prétendaient à l'époque jouer un rôle clé en Europe ont été incapables – malgré leur absence de mauvaise volonté – d'empêcher la guerre [...].

*Truman, président des États-Unis, s'exprime ainsi après la signature de la Charte des Nations unies le 26 juin 1945 :*

[...] Il est exact que certains États ont vu leur puissance renforcée à l'issue de ce conflit, mais ils n'ont aucun droit de dominer le monde. Il est au contraire du devoir de ces puissants États de montrer aux autres la voie de la paix dans le monde. C'est pourquoi nous avons décidé ici que la puissance et la force ne doivent pas servir à faire la guerre mais à maintenir le monde dans un climat de paix, à l'abri de toute crainte d'une prochaine guerre. En montrant l'exemple, les nations puissantes doivent servir de guides sur la voie de la justice internationale.

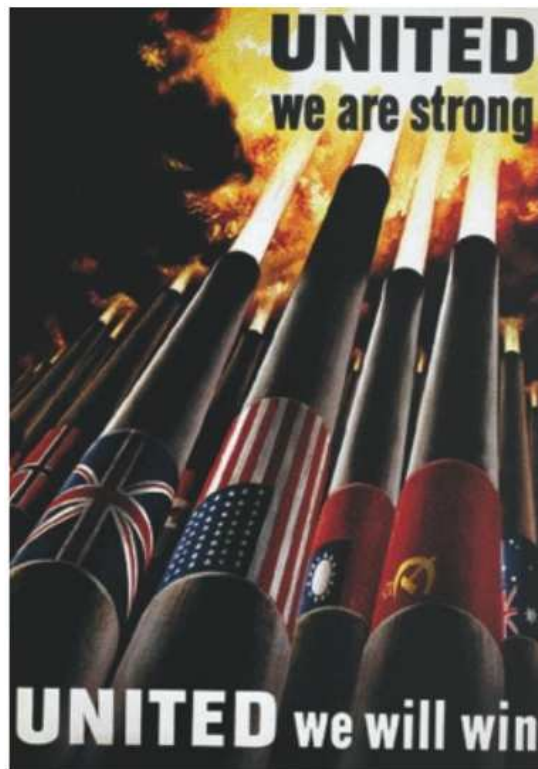
## Dossier

# L'ONU, la réalisation du rêve d'un monde sans guerre ?

L'ONU est créée lors de la conférence de San Francisco (25 avril-26 juin 1945). Cinquante et un États affirment leur volonté commune d'éviter les guerres et de défendre les droits de l'homme, ainsi que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

L'idée d'un système capable d'assurer la sécurité collective n'est pas nouvelle. Mais durant l'entre-deux-guerres, la Société des Nations s'était montrée impuissante à empêcher le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Elle ne disposait d'aucun outil efficace pour faire appliquer des sanctions et ne pouvait prétendre à une dimension universelle puisque les États-Unis n'en avaient jamais fait partie et que l'URSS n'y avait été que tardivement admise.

Les Alliés ne sont pas seulement à l'origine de la création de l'Organisation des Nations unies ; ils jouent un rôle clé au sein de ses institutions.



**1** « Unis nous sommes puissants, unis nous vaincrons »

Affiche américaine de 1943.

## **2** Buts et principes des Nations unies

### **CHAPITRE I : Buts et principes**

#### **ARTICLE 2**

**1.** L'organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres.

[...]

**7.** Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État ni n'oblige les membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte.

#### **CHAPITRE VII : Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression**

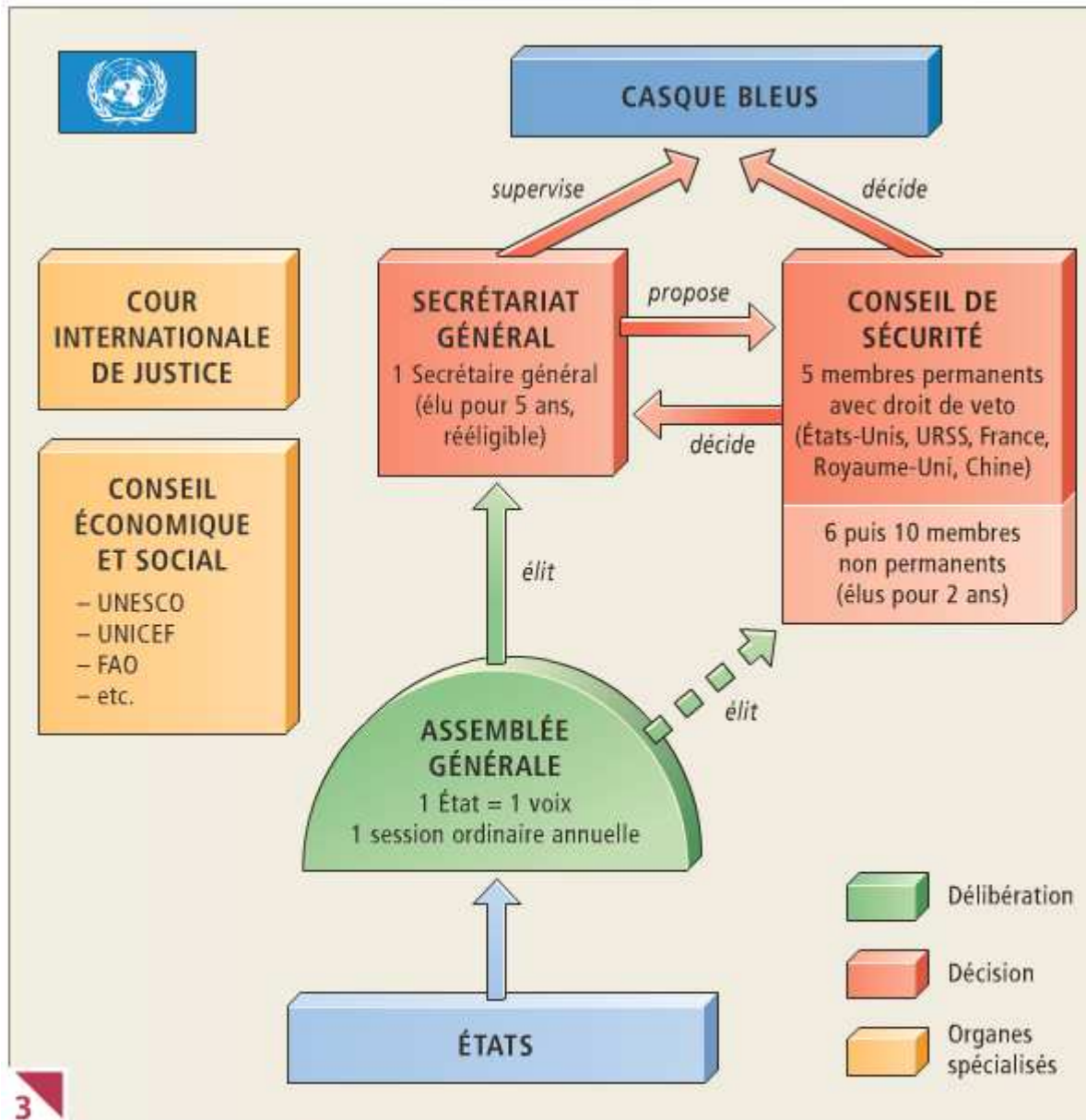
**ARTICLE 41** – Le Conseil de sécurité peut décider quelles mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée doivent être prises

pour donner effet à ses décisions, et peut inviter les membres des Nations unies à appliquer ces mesures. Celles-ci peuvent comprendre l'interruption complète ou partielle des relations économiques et des communications ferroviaires, maritimes, aériennes, postales, télégraphiques, radioélectriques et des autres moyens de communication, ainsi que la rupture des relations diplomatiques.

**ARTICLE 42** – Si le Conseil de sécurité estime que les mesures prévues à l'article 41 seraient inadéquates ou qu'elles se sont révélées telles, il peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales.

Extraits de la Charte des Nations unies.





3

### Le fonctionnement de l'ONU

4

### Le rôle des États au sein de l'ONU

Lors de la conférence de San Francisco, le Premier ministre canadien, Mackenzie King, analyse le rôle des États au sein de l'ONU.

La puissance n'est pas concentrée exclusivement dans les mains de quatre ou cinq États quels qu'ils soient, et la Conférence ne doit pas agir comme si telle était sa pensée. Pareille position serait non seulement en contradiction avec les faits, tels qu'ils sont apparus au cours des cinq dernières années, elle serait encore néfaste à la cause de la sécurité elle-même. Elle stimulerait, en effet, dans nombre de petits pays, la formation d'un nouveau type d'isolationnisme procédant du sentiment que la tâche de maintenir la paix peut être laissée aux seules grandes puissances. S'ils cédaient à cette idée, les petits pays auraient plus de peine à apporter leur contribution. Or, l'expérience a montré que la part des petits pays n'est pas négligeable, soit qu'il s'agisse de préserver la paix, soit qu'il s'agisse de la rétablir lorsqu'elle a été troublée.





**5 L'arbre des Nations unies**

Cet arbre réalisé par Eveleigh symbolise la naissance des Nations unies, 1947.

## Dossier

# Le tribunal de Nuremberg : une justice des vainqueurs ou un procès pour l'Histoire ?

« Établir des faits incroyables au moyen de preuves irréfutables », tel est, selon le procureur général Jackson, le but du tribunal international militaire mis en place par les quatre Alliés et qui se tient du 20 novembre 1945 au 1<sup>er</sup> octobre 1946 à Nuremberg, la ville où Hitler organisait les congrès du parti nazi.

Au moyen de 5 000 pièces à conviction (produites par l'accusation et la défense), et, pour la première fois, du recours au film et à la photographie, il s'agit de déterminer la responsabilité des 21 principaux responsables nazis et de six organisations du Reich dans l'accomplissement des crimes de guerre allemands. Hitler, Goebbels et Himmler se sont suicidés auparavant.

Ce procès contribue à la divulgation des crimes nazis ainsi qu'à l'élaboration d'un nouveau droit international fondé sur la notion de « crime contre l'humanité ».



**1**

## Les principaux chefs d'accusation

### 1. Plan concerté et complot

### 2. Crimes contre la paix

C'est-à-dire la direction, la préparation, le déclenchement ou la poursuite d'une guerre d'agression ou d'une guerre de violation des traités, assurances ou accords internationaux [...].

### 3. Crimes de guerre

C'est-à-dire les violations des lois et coutumes de la guerre. Ces violations comprennent [...] l'assassinat, les mauvais traitements ou la déportation pour des travaux forcés, ou pour tout autre but, des populations civiles dans les territoires occupés, l'assassinat ou les mauvais traitements des prisonniers de guerre ou des personnes en mer, l'exécution des otages, le pillage des biens publics ou privés, la destruction sans motif des villes et des villages ou la dévastation que ne justifient pas les exigences militaires.

### 4. Crimes contre l'humanité

C'est-à-dire l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux [...]. Les dirigeants, organisateurs, provocateurs ou complices qui ont pris part à l'élaboration ou à l'exécution d'un plan concerté ou d'un complot pour commettre l'un des crimes ci-dessus définis sont responsables de tous les actes accomplis par toutes personnes, en exécution de ce plan.

Articles 6a-c des statuts du tribunal.

**2**

## Point de vue de la défense

*Requête de la défense des accusés présentée le 19 novembre 1945 avant l'ouverture du procès.*

La défense est contrainte de mentionner une autre particularité de ce procès, qui déroge ainsi à tous les principes reconnus du droit pénal moderne : les juges ne sont nommés que par des États qui ont constitué une seule partie dans cette guerre. Cette partie joue tous les rôles : créateur de l'organisation judiciaire et des normes de droit pénal, accusateur et juge. Jusqu'à présent, il allait de soi qu'une telle situation ne devait pas se produire, d'autant moins que les États-Unis d'Amérique, en tant que défenseurs de l'instauration d'une juridiction arbitrale internationale, avaient constamment exigé que le banc des juges soit constitué de représentants neutres de toutes les parties en cause [...].

**3**

## Discours d'ouverture du procès

Le jeudi 18 octobre 1945, l'acte d'accusation a été déposé au tribunal à Berlin. On a transmis à chaque accusé une copie de cet acte d'accusation en allemand, qui se trouve en leur possession depuis plus de 30 jours. Chaque accusé est représenté par un avocat. Dans presque tous les cas, les avocats ont été choisis par les accusés eux-mêmes. Dans les cas où on ne pouvait pas trouver d'avocat, le tribunal lui-même s'est chargé de trouver des défenseurs qui conviennent aux accusés. C'est avec une grande satisfaction que le tribunal a été informé des mesures prises par le ministère public pour mettre à la disposition des avocats les nombreux documents sur lesquels repose l'accusation et de permettre aux accusés d'obtenir une défense équitable. Le procès qui s'ouvre maintenant est unique dans l'histoire de la justice internationale et d'une importance capitale pour des millions de personnes dans le monde entier. C'est la raison pour laquelle chacun des participants a la responsabilité solennelle d'accomplir son devoir sans crainte et sans parti pris, conformément aux principes sacrés du droit et de la justice.

Discours d'ouverture du premier jour d'audience par le procureur général américain Jackson, 20 novembre 1945.



#### 4 Une séance du procès

Observateurs et journalistes



## 3. La France libérée (1944-1946)

*À quels problèmes la France est-elle confrontée à la fin de la guerre ?*

### **La fin de l'Occupation et de la guerre**

Occupée par l'armée allemande, la France retrouve progressivement sa liberté à partir du débarquement des troupes alliées en Normandie, le 6 juin 1944. Si le conflit a fait beaucoup moins de victimes que la Première Guerre mondiale, les dégâts matériels sont en revanche beaucoup plus importants qu'en 1918.

Seuls 13 départements ont été fortement touchés, alors qu'en 1945, il y en a 74 ; plus de la moitié du réseau ferré est impraticable, 1/7<sup>e</sup> de la population subit des dommages de guerre. En outre, les pillages et les réquisitions de l'occupant ont gravement endommagé les infrastructures économiques. Les problèmes d'approvisionnement de la population, parfois dramatiques, entretiennent le marché noir et l'inflation.

Défaite en 1940, déchirée par l'affrontement entre résistants et collaborateurs, la France sort de la guerre affaiblie à l'extérieur comme à l'intérieur. Le général de Gaulle s'attache donc à restaurer l'unité nationale et la puissance française.

## Le rétablissement du rôle de la France sur la scène internationale

Détentrice d'une zone d'occupation en Allemagne et d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, la France réaffirme son rôle sur la scène internationale.

La France est cependant confrontée au lendemain de la guerre à une montée du nationalisme dans ses colonies, notamment en Tunisie et au Maroc. En Indochine, Hô Chi Minh proclame la République démocratique du Vietnam.

Le 8 mai 1945, une rébellion sanglante dans la ville algérienne de Sétif fait plusieurs centaines de victimes européennes ; très sévère, la répression entraîne la mort de plusieurs milliers de musulmans algériens.

Considérant toutefois que l'Empire reste une composante essentielle de sa puissance, la France refuse de prendre la mesure des revendications des peuples colonisés.



1

### La puissance coloniale française vaincue

Affiche du Viêt-minh (Front de l'indépendance du Vietnam), 1945.

## Une société divisée

Après la chute du régime de Vichy, un Gouvernement provisoire de la République française (**GPRF**), avec le général de Gaulle à sa tête, prend la direction du pays. L'une de ses premières tâches est de désarmer les milices locales afin de rétablir l'autorité du pouvoir central. Dans ce contexte, il est également nécessaire de mettre fin aux actes de vengeance spontanés à l'encontre des collaborateurs et de donner un fondement légal à l'**épuration**. L'épuration légale est cependant restée relativement modérée, frappant surtout les élites politiques et intellectuelles : sur 160 000 inculpés, 45 % ont été graciés, 16 % emprisonnés et seulement 4 % condamnés à mort.

Le Conseil national de la Résistance (**CNR**) avait déjà, pendant l'Occupation, mis au point un important programme de réformes pour la France de l'après-guerre. C'est à la Libération que les femmes votent pour la première fois en France, à l'occasion des élections municipales d'avril 1945. Le 21 octobre 1945, 96 % des électeurs se prononcent par référendum en faveur de l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

Bien que la Résistance ait recruté dans des milieux politiques très divers, le rapport de force penche nettement à gauche. La droite est momentanément discréditée par le souvenir du régime de Vichy. Les principales formations politiques sont alors le Parti communiste français, dont la forte audience s'explique par son rôle actif dans la Résistance, le Parti socialiste (la SFIO, Section française de l'Internationale ouvrière) et le MRP (Mouvement républicain populaire), parti démocrate-chrétien fondé en 1944.

- ▶ **CNR** (Conseil national de la Résistance) : fondé le 27 mai 1943, il rassemble 8 mouvements de Résistance, 6 partis politiques et 2 centrales syndicales.
- ▶ **GPRF** (Gouvernement provisoire de la République française) : créé à Alger le 3 juin 1944, il se substitue au Comité français de libération nationale (CFLN), dans l'attente du rétablissement des institutions républicaines et de l'élection d'une nouvelle Assemblée. Il n'est reconnu par les Alliés que le 23 octobre 1944.

- ▶ **Épuration** : interdiction d'exercer dans la fonction publique pour les personnes ayant collaboré avec les nazis et le régime de Vichy. La phase légale a été précédée d'une phase où la population s'était fait justice elle-même.





## 2 La France au travail

Affiche française, 1945.

## 3 De Gaulle lance un appel à l'« effort national »

Les plus nobles principes ne valent que par l'action. À cet égard, notre peuple entier discerne que son bonheur et sa grandeur dépendent d'abord de son propre effort. Certes, le gouvernement a le devoir d'assurer au fur et à mesure que cela est possible, les conditions sans lesquelles le progrès serait compromis ou l'injustice perpétuée. Certes, il lui appartient, par exemple, de faire en sorte que le niveau de vie des travailleurs français monte à mesure que montera celui de la production française. Certes, il est de son domaine, comme la loi lui en donne d'ailleurs, dès à présent, le droit, de placer par réquisition ou par séquestre à la disposition directe de l'État l'activité de certains grands services publics ou de certaines entreprises, en attendant que la souveraineté nationale règle la modalité des choses. Certes, il a le devoir de faire verser à la collectivité nationale les enrichissements coupables obtenus par ceux qui travaillent pour l'ennemi. [...] Mais, pour nous reconstruire peu à peu, dans la guerre d'abord, puis dans la paix, pour bâtir une France nouvelle, il faut bien autre chose et davantage. Il faut un vaste et courageux effort national.

Eh bien ! C'est à cet effort que nous appelons la nation !

Charles de Gaulle, discours du palais de Chaillot, 12 septembre 1944.

**4**

### Extrait du programme du Conseil national de la Résistance (15 mars 1944)

#### A. Sur le plan économique :

- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ; [...]
- l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;
- le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ; [...]
- le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie ;

#### B. Sur le plan social : [...]

- un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ; [...]
- la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;
- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail [...].

**5**

### Le procès du maréchal Pétain (juillet-août 1945)

Une Haute Cour de justice, spécialement créée pour l'occasion, juge les crimes du chef du régime de Vichy. Pierre Laval et Philippe Pétain sont condamnés à mort, mais ce dernier, en raison de son grand âge, est gracié et sa peine commuée en réclusion à perpétuité sur l'île d'Yeu, où il meurt en 1951.



# Dossier

## Les grandes réformes de la Libération

S'inspirant du programme établi par le Conseil national de la Résistance le 15 mars 1944, le gouvernement provisoire lance une série de réformes sociales et économiques afin d'encourager la reconstruction et la modernisation du pays. Les travailleurs sont mobilisés dans la campagne pour gagner la « bataille pour la production ».

La création de la Sécurité sociale pour tous les salariés marque les débuts de l'**État-providence**. La **nationalisation** des secteurs clés de l'économie, dans les domaines de l'industrie et de la finance, doit accélérer la reprise de la production et coordonner les investissements. En 1946, en France le commissaire général au **Plan français** Jean Monnet élabore un plan de modernisation et d'équipement. L'ensemble de ces réformes conduit à l'instauration d'un modèle d'économie mixte, au sein duquel le secteur privé coexiste avec un secteur public très étendu.

- ▶ **État-providence** (*Sozialstaat* en allemand) : système qui donne un rôle social important à l'État. Il garantit une protection contre la maladie, le chômage et la vieillesse. Cette protection est financée grâce à des contributions sociales obligatoires.
- ▶ **Nationalisation** : opération par laquelle l'État prend le contrôle d'une entreprise privée.
- ▶ **Planification** : élaboration d'un plan dans lequel l'État fixe les objectifs économiques à atteindre. La planification peut être impérative (URSS) ou indicative (France).



## 1 Les principes et les objectifs de la Sécurité sociale

a) Extrait de l'ordonnance du 4 octobre 1945

La Sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. Trouvant sa justification dans un souci élémentaire de justice sociale, elle répond à la préoccupation de débarrasser les travailleurs de l'incertitude du lendemain, de cette incertitude constante qui crée chez eux un sentiment d'infériorité et qui est la base réelle et profonde de la distinction des classes entre les possédants sûrs d'eux-mêmes et de leur avenir et les travailleurs sur qui pèse, à tout moment, la menace de la misère.

b) Pierre Laroque est nommé directeur de la Sécurité sociale à la Libération.

La sécurité sociale [...] est d'abord *la sécurité de l'emploi*. Elle doit fournir à tous les hommes et à toutes les femmes en état de travailler [...] une activité rémunératrice. Elle commande l'élimination du chômage. [...]

En second lieu, la sécurité sociale est *la sécurité du gain*. Il faut que l'activité fournie à chaque travailleur lui procure des ressources suffisantes. [...]

En troisième lieu, la sécurité sociale est *la sécurité de la capacité de travail*. Pour que le travailleur soit assuré de conserver cette activité professionnelle dont il tire la totalité des ressources nécessaires à son existence, il faut le garantir contre les facteurs qui peuvent lui faire perdre [...] sa capacité physique de travail. C'est ainsi que s'inclut dans le cadre de la sécurité sociale, tout le problème de l'organisation médicale.

Pierre Laroque, « De l'assurance sociale à la Sécurité sociale. L'expérience française », *Revue internationale du travail*, vol. 57, n°6, juin 1948.

Décembre 1944	Mines du Nord et du Pas-de-Calais
Janvier 1945	Usines Renault
Mars 1945	Air France
Décembre 1945	Banque de France, Crédit Lyonnais, Société générale, Banque nationale du commerce et de l'industrie, Comptoir national d'escompte de Paris
Mars-avril 1946	Création des entreprises nationales Électricité de France, Gaz de France et Charbonnages de France. Nationalisation de 34 compagnies d'assurance
Mars 1948	RATP (Régie autonome des transports parisiens)

## 2 Les principales nationalisations

## 3 Le plan Monnet

Décret créant le plan de modernisation et d'équipement, le 3 janvier 1946.

**ARTICLE 1** – Dans un délai de six mois [...] il sera établi un premier plan d'ensemble pour la modernisation et l'équipement économique de la métropole et des territoires d'outre-mer. Ce plan aura notamment pour objet :

1. d'accroître la production de la métropole et des territoires d'outre-mer et leurs échanges avec le monde, en particulier dans les domaines où leur position est la plus favorable ;
2. de porter le rendement du travail au niveau de celui des pays où il est le plus élevé ;
3. d'assurer le plein-emploi de la main-d'œuvre ;
4. d'élever le niveau de vie de la population et d'améliorer les conditions de l'habitat et de la vie collective.

Le plan s'étend à la reconstruction des outillages et équipements publics et privés endommagés ou détruits du fait des événements de guerre. [...]



4 Aide d'urgence face à la misère

Affiche des Charbonnages de France, entreprise nationalisée, 1946. La nationalisation de l'entreprise doit servir à résoudre les difficultés d'approvisionnement en charbon de la population.

La chaîne a démarré

Des centaines de machines neuves sont en place. De nouvelles méthodes de fabrication ont été mises au point. La cadence de sortie s'accélère.

La PREMIÈRE des nouvelles voitures françaises construite en grande série depuis la guerre. Vous l'avez sans doute déjà aperçue. Vous pourrez maintenant l'essayer de plus près... et la juger chez tous les Concessionnaires RENAULT de la France entière.

La 4 CV n'est plus un prototype mais une réalité

**RENAULT**  
INDUSTRIE NATIONALISÉE

4 PLACES • 4 CYLINDRES • 70 KM À L'HEURE • 6 LITRES AUX 100

4 CV

A black and white photograph of a Renault 4 CV car on an assembly line. Workers are visible around the car. Below the photo is a diamond-shaped logo with the number '4' and 'CV' underneath. To the right of the logo is the headline 'La chaîne a démarré' in a cursive font. Below the headline is a short paragraph in bold. Further down is a text box containing more details about the car. At the bottom right is a photograph of the finished car with two men standing next to it. At the very bottom, technical specifications are listed in a banner, and the Renault logo is prominently displayed.

5 Renault, une entreprise nationalisée en 1945



**6**

### **La nationalisation des usines Renault**

Il ne s'agit pas seulement de sanctionner une situation héritée du passé, mais aussi de se tourner résolument vers un avenir constructif [...]. L'État doit donc non seulement veiller à la remise en route rapide des usines Renault, mais encore leur fixer des programmes de fabrication correspondant au besoin du pays, contrôler l'amélioration progressive de leurs moyens de production et des conditions de travail de leurs ouvriers. Il lui appartient de faire aboutir, dans le cadre d'un plan général de reconstruction de notre industrie automobile, comportant la rationalisation et le développement de ses fabrications, un programme de modernisation rapide de l'outillage des usines Renault et de perfectionnement de ses méthodes de fabrication et de vente. La nécessité pour l'État de donner l'exemple et de constituer le pivot d'un tel effort apparaîtra clairement si l'on se reporte à la situation de notre industrie automobile avant les hostilités, à l'impossibilité foncière d'entente entre les grands constructeurs français et aux répercussions profondes qu'avait eues, sur la vitalité de cette industrie, le vieillissement rapide de son équipement et de son outillage.

Extrait de l'ordonnance du 16 janvier 1945.



## 4. La fin de la guerre en Allemagne : « l'année zéro » ?

*Quel est le sort réservé à l'Allemagne au lendemain de sa capitulation ?*

### **Le 8 mai 1945 : une date symbolique**

Pour les Allemands d'hier comme pour ceux d'aujourd'hui, la journée du 8 mai 1945, qui correspond à la capitulation sans conditions de l'Allemagne, a pris un sens ambigu, à la fois synonyme de libération et de défaite, d'effondrement et de renouveau.

L'expression « **année zéro** » (« *Stunde Null* » soit « heure zéro » en allemand) apparaît dans les années 1950. Les images de villes dévastées par les bombardements ont en effet marqué les esprits et donné l'impression que l'ensemble du pays avait été réduit en cendres. L'écroulement du régime national-socialiste paraît avoir conduit à l'anéantissement politique de l'Allemagne.

Il convient toutefois de relativiser la rupture absolue que la fin de la Seconde Guerre mondiale marque avec le passé et de se demander quels éléments ont permis de parler d'« année zéro ». En effet, les Allemands ne furent pas affectés de la même manière par les conséquences de la guerre et par l'ampleur des destructions.

► « **Année zéro** » : cette expression, créée dans les années 1950, mettait l'accent sur la profonde cassure matérielle et morale qu'a représentée la fin de la Seconde Guerre mondiale pour de nombreux contemporains. Cette notion est toutefois de plus en plus remise en question, en raison des nombreuses continuités sociales et politiques entre la période du III<sup>e</sup> Reich et celle de l'après-guerre.

## Une population dans la misère

Dans sa vie quotidienne la population allemande souffre durablement des conséquences de la guerre. Un tiers des logements a été détruit, 50 % des voies de circulation sont impraticables et les 2/5<sup>e</sup> des transports publics ont suspendu leur activité. Certaines villes ont été toutefois épargnées par les bombardements. Le rationnement entraîne l'essor du marché noir. Pour survivre, les citoyens se rendent en cachette à la campagne, où ils troquent auprès des paysans de la nourriture contre des objets de valeur.

Outre les morts de la guerre, on compte en 1945 d'innombrables disparus. 11 millions de soldats allemands sont encore en captivité. 9,5 millions de « **personnes déplacées** » s'efforcent de regagner leur pays d'origine. Environ 12 millions d'Allemands réfugiés affluent vers l'Allemagne jusqu'en 1950, chassés de Tchécoslovaquie ou des nouveaux territoires attribués à la Pologne, par l'avancée de l'Armée rouge. L'intégration sociale de ces personnes, considérées comme des étrangers, représente un grand défi pour le pays.

► **Personnes déplacées** : personnes contraintes au travail obligatoire, prisonniers de guerre, prisonniers des camps de concentration, ou réfugiés regagnant leur pays d'origine.



### 1 « ... et TON avis de recherche ? »

Devant le nombre considérable de personnes portées disparues, plusieurs organisations caritatives mettent en place un « service de recherches ». Le service de recherches de la Croix-Rouge existe toujours en 2005.

## Les Alliés et l'organisation des zones d'occupation

L'Allemagne vaincue est occupée et administrée par un **Conseil de contrôle** allié. Amputé de nombreux territoires et scindé en quatre zones d'occupation (russe, américaine, française et britannique), le pays paraît rayé de la carte. Les Alliés se donnent pour objectif de reconstruire une Allemagne démocratique et pacifique. Ils échouent cependant dans leur entreprise de **dénazification** totale du pays. Dans la zone d'occupation soviétique, les communistes se servent de la dénazification pour se débarrasser de leurs adversaires politiques. Dans les zones occidentales, des questionnaires sont distribués à la population, afin de définir le rôle joué par les individus sous le régime nazi. Ce système permet à beaucoup de personnes d'échapper aux poursuites.

Par ailleurs, les quatre puissances occupantes réservent un sort très différent à la zone d'occupation que chacune d'entre elles administre. Le Royaume-Uni et les États-Unis sont favorables à une reconstruction économique rapide de l'Allemagne afin de renforcer la puissance de l'Europe de l'Ouest face à l'influence croissante de l'Union soviétique. La France, elle, veut une Allemagne temporairement démembrée sur le plan politique et économique ou, du moins, une Allemagne fortement décentralisée. La France veut en effet empêcher que ce pays, qui l'avait plusieurs fois agressée par le passé, ne recouvre sa puissance (**voir leçon pp. 296-297**). L'Union soviétique, qui a subi des destructions massives, impose de lourdes réparations et souhaite installer un régime communiste dans sa zone d'occupation.

- **Conseil de contrôle** : conseil réunissant à Berlin les commandants en chef des quatre zones d'occupation et constituant la plus haute autorité dans l'Allemagne occupée. Les lois étaient votées à l'unanimité pour l'ensemble du territoire allemand.
- **Personnes déplacées** : personnes contraintes au travail obligatoire, prisonniers de guerre, prisonniers des camps de concentration, ou réfugiés regagnant leur pays d'origine.

- **Dénazification** : politique menée par les Alliés, visant à épurer l'appareil d'État et la société de tous ses éléments nazis.





## 2 Le retour des déplacés

« 6 000 déplacés vont s'installer en 1947 à Chemnitz. Donnez-leur une nouvelle patrie ! » Affiche incitant à accueillir les réfugiés à Chemnitz (Saxe) (désignés par l'expression « personnes déplacées » dans la zone d'occupation soviétique).

## 3 Les occupants vus par la population

*Un habitant de la zone d'occupation soviétique relate ses impressions.*

Les Russes avaient fait leur entrée en troupes d'occupation disciplinées, pas en conquérants. Ils n'ont pas suscité notre haine, malgré les comptes rendus provenant des lieux de combats, mais plutôt une crainte sourde, avec laquelle nous considérons ces créatures étrangères ; sur leurs visages se lisaient les traces d'une guerre longue et éprouvante. Ils n'étaient pas aussi déguenillés que nos soldats, mais n'avaient rien à voir avec ces Américains si bien équipés et adaptés à la paix dans leurs uniformes impeccables, avec leurs repas comportant trois à quatre plats, auxquels s'ajoutaient des rations quotidiennes de Nescafé, de chocolat Hershey et de cigarettes Lucky Strike. Il s'est instauré entre Russes et Allemands une sorte de solidarité de victimes, notamment lorsqu'on a découvert les photos des villes russes libérées, aussi dévastées que les nôtres. [...]

Mais bientôt, on commença à se plaindre de leur comportement agressif la nuit. Dès le crépuscule, ils se déplaçaient en groupes, empestant souvent l'eau-de-vie, et passaient de maison en maison en exigeant d'entrer. Quand ils ne trouvaient pas ce qu'ils cherchaient, ils cassaient des vitres et brisaient de la vaisselle en mille morceaux. C'étaient souvent les mêmes Russes qui la veille avaient apporté des cadeaux aux enfants [...].

Dietrich Güstrow, *In jenen Jahren (Ces années-là)*, Berlin (Ouest), 1983.



4

« **Donnez-moi cinq ans, et vous ne reconnaîtrez pas l'Allemagne** »

Citation de Hitler tournée en dérision sur une pancarte de l'armée américaine. Photographie prise à Cologne le 18 avril 1945.

5

## Lettre de recommandation pour Konrad Adenauer

Gouvernement militaire  
 Détachement EIH 2 Cologne  
 Colonel Geary, XXII Corps  
 APO 250, US Army

8 mai 1945

Colonel Geary,

Par cette lettre, je vous présente Konrad Adenauer, maire de la ville de Cologne, qui pourra vous donner toutes informations et conseils dont vous pourriez avoir besoin pour le jour férié du 10 mai.

Le Dr Adenauer a été maire de la ville de Cologne de 1919 à 1933, date à laquelle il a été écarté de ses fonctions et durement persécuté par les nazis. La bonne réputation du Dr Adenauer s'étend bien au-delà de la région de Cologne ; son nom figure en première position sur la liste blanche<sup>1</sup> pour l'Allemagne.

Avant d'être rappelé à ses fonctions antérieures, il fut le conseiller particulier de l'auteur de ces lignes, pour les affaires civiles de la ville et du district de Cologne. L'auteur de la présente a une haute opinion de l'intégrité du Dr Adenauer et des idéaux généreux et démocratiques qu'il incarne par sa personne et son travail.

Avec mes salutations distinguées,  
 Patterson, Lt Col. CAC

Konrad Adenauer, *Mémoires 1945-1953*, Hachette, 1965.

1. Liste établie par les Alliés où figuraient les noms de personnes non compromises sous le III<sup>e</sup> Reich.

## Dossier

# L'occupation alliée : quel avenir pour l'Allemagne ?

Le communiqué final de la conférence des « Trois Grands » à Potsdam (du 17 juillet au 2 août 1945) est un compromis âprement négocié qui annonce les divergences entre les puissances occidentales et l'URSS.

Les résolutions se résument par les « cinq D » : démilitarisation de l'Allemagne, décentralisation du pouvoir, démontage de l'industrie, dénazification et démocratisation de la société.

Chaque puissance occupante (États-Unis, Royaume-Uni, France et URSS) devait prélever ses réparations dans sa zone d'occupation, l'Union soviétique obtenant des zones occidentales un dédommagement supplémentaire. L'unité économique prévue à l'origine était donc déjà compromise. Quels jalons les occupants de l'Allemagne ont-ils posés pour préparer l'évolution future du pays ?





### 1 Les dispositions territoriales des accords de Potsdam

Lors de la conférence de Potsdam, l'Allemagne est découpée en zones d'occupation. « La délimitation définitive de la frontière polonaise occidentale » (la ligne Oder-Neisse) doit « être ajournée jusqu'au moment du règlement de la paix » (accords de Potsdam, paragraphe IX. b). Dans le même temps, les puissances occidentales légalisent *a posteriori* l'expulsion des populations allemandes et se bornent à préciser que « ces transferts devront être effectués de façon ordonnée et humaine » (accords de Potsdam, paragraphe XIII).

2

## Les principes politiques des accords de Potsdam (2 août 1945)

### III. Les principes politiques

Il n'est pas dans l'intention des Alliés de détruire ou de réduire en esclavage le peuple allemand. L'intention des Alliés est de donner au peuple allemand l'occasion de se préparer à refaire éventuellement sa vie sur une base démocratique et pacifique. Si les efforts du peuple allemand sont fermement dirigés dans ce sens, il lui sera possible, le moment venu, de prendre sa place parmi les peuples libres et pacifiques du monde. [...]

3 – Les buts de l'occupation de l'Allemagne qui serviront de guide à l'activité du Conseil de contrôle sont les suivants :

I. Le désarmement complet et la démilitarisation de l'Allemagne ainsi que l'élimination ou le contrôle de toute industrie allemande pouvant être utilisée à des fins militaires. [...]

II. Convaincre le peuple allemand qu'il a subi une défaite militaire totale et qu'il ne peut fuir les conséquences d'actes dont il est responsable, étant donné que ses méthodes de guerre sans pitié et la résistance fanatique nazie ont détruit l'économie allemande et rendu inévitables le chaos et la souffrance.

III. Détruire le parti national-socialiste et toute organisation affiliée ou contrôlée par lui, dissoudre toutes les institutions nazies, s'assurer qu'elles ne renaîtront sous aucune autre forme, et entraver toute activité ou propagande nazie ou militariste.

IV. Préparer une éventuelle reconstruction de la vie politique allemande sur une base démocratique, en vue d'une éventuelle collaboration pacifique de l'Allemagne dans le domaine international. [...]

6 – Tous les membres du parti nazi qui auront participé d'une façon effective et non purement nominale à son activité, de même que toute personne hostile aux desseins alliés, seront chassés des fonctions publiques ou semi-publiques et des postes de responsabilité dans les entreprises privées importantes. Ces personnes seront remplacées par d'autres, jugées d'après leurs qualités morales et politiques, dignes d'aider à la création de véritables institutions démocratiques en Allemagne.

Accords de Potsdam, 2 août 1945.



**3**

### « Une charte pour la période de transition »

*L'éditorial suivant est paru le 3 août 1945 dans le New York Herald Tribune.*

Bien que les accords de Potsdam ne soient rien de plus que le regroupement, dans une déclaration générale, des idées, des objectifs, des plans et des intentions qui ont été à la base des réflexions des Alliés sur l'Allemagne pendant des années, ils ont toujours un effet impressionnant. Voici, paragraphe après paragraphe, les principes et l'appareil mis en place pour faire disparaître de la carte mondiale un grand État moderne et le reconstruire progressivement selon des plans bien réfléchis visant à le transformer radicalement. Jamais auparavant on n'a tenté une chose pareille à notre époque. Dans le passé, les guerres se terminaient toujours par une paix formelle qui, bien que parfois très sévère, ne remettait jamais en question l'existence de l'État vaincu. Aujourd'hui, celui-ci est dissous ; on considère que l'ancienne Allemagne [...] est en faillite ; quant à la nouvelle Allemagne, dont on espère en fin de compte la naissance, elle ne sera pas un État digne de ce nom. Elle reposera sur un ordre social complètement nouveau.

*New York Herald Tribune, 3 août 1945.*

**4**

### La dénazification dans la fonction publique

*Le responsable du bureau du personnel à Cologne commente l'ampleur des licenciements dans l'administration municipale, le 9 février 1946.*

[En raison du licenciement de tous les anciens membres du parti], le nombre des fonctionnaires a chuté, passant de plus de 4 000 à 550. [...] Il va de soi que cela a considérablement entravé la tâche de l'administration. [...] On en a observé les conséquences à tous les niveaux. C'est pourquoi les autorités d'occupation ont ordonné au maire de réintégrer dans leurs fonctions un certain nombre d'anciens membres du parti qui, selon lui, seraient déchargés de toute accusation. Ainsi, quatre anciens membres du parti ont été choisis, mais seulement trois ont repris leur poste. [...] Le gouvernement militaire est intervenu à plusieurs reprises ; l'officier responsable de l'école a réintégré de nombreux anciens membres du Parti au sein de l'école et de son administration.

*Reinhold Billstein, Neubeginn ohne Neuordnung (Un Nouveau Départ sans nouvel ordre), Cologne, 1984.*